



**Monsieur Jean-Pierre TAILLARD,
Vice-Président à la Direction Gestion des
Déchets de la Communauté
d'Agglomération du Grand Besançon**

à

**VIVRE AUX CHAPRAIS
A L'ATTENTION DE M. GOUDOT
28 D RUE DE LA ROTONDE
25000 BESANCON**

DIRECTION GESTION DES DECHETS

Réf. : HS/CQP-12907-12831

Dossier suivi par : Hervé SIMONIN

Objet : Entreposage et présentation des bacs rue du Balcon

Besançon, le 5 novembre 2013

Monsieur,

J'ai pris connaissance avec la plus grande attention de votre courrier du 30 septembre dernier, transmis par la Ville de Besançon, par lequel vous me faites part des nuisances engendrées par l'entreposage et à la présentation des bacs à ordures ménagères à l'angle de la rue du Balcon et de la rue de Belfort.

Permettez-moi tout d'abord de vous informer que cette situation est bien connue de nos services et que nous sommes intervenus à plusieurs reprises à cette adresse afin de limiter les nuisances.

Elle est principalement due à l'absence de surface de stockage des bacs pour la pizzeria et la copropriété située au dessus.

Aussi, je vous informe qu'une étude conjointe entre la Direction Gestion des Déchets et le service Voirie de la Ville de Besançon devrait prochainement être réalisée afin de définir les solutions qui peuvent être mises en place.

De son côté, la Direction Gestion des Déchets a de nouveau pris contact avec le gérant de la pizzeria afin de lui rappeler ses obligations notamment celles de disposer de suffisamment de volume de bac pour éviter les débordements, et de nettoyer régulièrement les conteneurs. Il lui a également été proposé d'adhérer à la collecte des cartons d'emballage réservée aux commerçants afin de limiter le nombre de conteneurs sur la voie publique.

Vous serez bien évidemment informés à l'issue de cette étude de la (des) solution(s) retenue(s)

Dans l'attente, M. SIMONIN, responsable du Service Qualité Réglementation Collecte, reste à votre disposition pour tous renseignements complémentaires au numéro suivant : 03 81 41 55 35 (accueil téléphonique) ou par mail : gestion-dechets@grandbesancon.fr.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Vice-Président

Jean-Pierre TAILLARD

Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

La City - 4, rue Gabriel Plançon - 25043 Besançon cedex
Tél. 03 81 65 07 00 - Fax 03 81 82 29 60
agglomeration@grandbesancon.fr / www.grandbesancon.fr

Horaires d'ouverture du lundi au jeudi : 8h - 12h et 13h30 - 18h / Vendredi : 8h - 12h et 13h30 - 17h

